

Le Trait d'Union.com

Le Trait d'Union > Actualités > Économie

Les PME de plus en plus sensibles à la conciliation travail-famille

[Donald Brouillette](#)

Publié le 07 mars 2015

ÉCONOMIE. Alors que des dizaines de milliers de familles ont profité de la relâche scolaire, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a dévoilé les résultats d'un sondage attestant de la flexibilité dont feraient preuve les PME du Québec à l'égard de la conciliation travail-famille.



© Photo TC Media - archives

Que ce soit à l'aile jeunesse de la CCIM ou dans leur propre milieu de travail, Renaud Thibault constate que « les jeunes entrepreneurs tiennent plus compte des contraintes familiales que la génération précédente ».

Le sondage réalisé à la fin de l'été dernier auprès de 1021 propriétaires de PME du Québec révèle en effet que 87 % des PME offriraient des mesures de conciliation travail-vie personnelle.

Parmi les mesures les plus populaires, on retrouve la flexibilité dans le choix des vacances (63,4 %), les congés non rémunérés pour obligation personnelle (49,3 %), la flexibilité dans les horaires de travail (43,3 %), la possibilité d'horaire réduit (30,8 %).

Les chefs de PME voient plusieurs avantages pour leur entreprise à offrir des mesures de conciliation travail-famille, notamment de meilleures relations avec les employés, une plus grande satisfaction au travail de ces derniers, ce qui aurait un effet sur la rétention du personnel et l'absentéisme.

Des valeurs différentes chez les jeunes entrepreneurs

À la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM), on ne dispose pas de données précises sur le nombre d'entreprises membres qui offrent de telles mesures de

conciliation travail-famille, ce qui n'empêche pas le président, Renaud Thibault, d'observer des changements de valeur importants chez les jeunes entrepreneurs et professionnels.

Que ce soit à l'aile jeunesse de la CCIM ou dans leur propre milieu de travail, Renaud Thibault constate que « les jeunes entrepreneurs tiennent plus compte des contraintes familiales que la génération précédente ». Il témoigne de la difficulté de tenir une réunion de l'exécutif de la chambre lors de la semaine de relâche scolaire!

« Le 9 à 5 au bureau, c'est terminé, les gens s'accordent du temps de qualité avec leur famille, les enfants, mais en retour ils apportent du travail à la maison, sont joignables par courriel. Je constate qu'il y a beaucoup de télétravail dans plusieurs entreprises », ajoute le président de la CCIM. « Ma génération on était "workholic", les priorités des jeunes familles ont changé! », conclut-il.